



## Parcours LA CABOSSE D'OR

- **Distance** : 5,5 km
- **Dénivelé positif** : 50 mètres
- **Départ** : à 8h30 le dimanche 15 juin pour les minimes qui font la course (puis départs possibles entre 8h40 et 9h30 pour les randonneurs)
- **Agés** : Les jeunes de moins de 7 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.
- **Accès** : Départ et arrivée, au même endroit, à Bouraké, baie Arembo, à environ 1h en voiture de Nouméa. Le portail d'entrée de la propriété se situe 500m sur la gauche après l'épicerie AK BOAT, il ouvrira à partir de 4h15. Il faut faire 1,5 km sur une bonne piste en terre pour accéder au parking situé à proximité du départ (entre 250 et 500m).
- 
- **Camping** : Il est possible de dormir le samedi soir au camping municipal de Bouraké situé à moins de 2,5 km après le portail d'entrée.
- **Tarifs** :
  - 16 ans et plus (nés en 2009 ou avant) : 2 000 fcfp
  - de 7 à 15 ans inclus (nés entre 2018 et 2010 inclus) : 1 000 fcfp
  - 6 ans et moins (nés en 2019 ou après) : 500 fcfp
  - Pack famille (2 adultes + 2 enfants ou plus avec lien de parenté) : 5 000 fcfp

Aucun remboursement ne sera effectué après la clôture des inscriptions. Un remboursement à hauteur de 80% sera effectué si l'annulation nous parvient uniquement par email à [nouvellecaledonieaventure@gmail.com](mailto:nouvellecaledonieaventure@gmail.com) et ce avant la clôture des inscriptions soit le mercredi 11 juin à minuit.

- L'inscription comprend un dossard nominatif, l'accès à toutes les propriétés traversées, le rapatriement à l'arrivée en cas d'abandon, des ravitaillements sur 1 PC et à un tirage au sort de lots et bons d'achat d'un global d'environ 250 000 fcfp.

- **Modalités d'inscription** : Sur le site [www.inlive.nc](http://www.inlive.nc) jusqu'au mercredi 11 juin à minuit.
  - **Uniquement pour les minimes (14 et 15 ans dans l'année) qui veulent être classés** : Il faut fournir lors de votre inscription au choix :
    - une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées)
    - une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :
      - ✓ Fédération des clubs de la défense (FCD),
      - ✓ Fédération française de course d'orientation (FFCO),
      - ✓ Fédération française du sport adapté (FFSA),
      - ✓ Fédération française handisport (FFH),
      - ✓ Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
      - ✓ Fédération sportive des ASPTT,
      - ✓ Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
      - ✓ Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
      - ✓ Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP);
    - un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition **ou** de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.
  
- **Remise des dossards** chez Terre de Running au 78 rue Sébastopol.
  - A partir du mardi 10 juin pour les inscrits avant le samedi 7 à minuit.
  - A partir du jeudi 12 juin pour les inscrits avant le mardi 10 à minuit.
  - Samedi 14 juin avant midi pour ceux inscrits le mercredi 11 juin.
  
- **Matériel obligatoire** : **un gobelet** pour boire au ravitaillement et à l'arrivée (un camelbak ou une bouteille d'un demi-litre est fortement conseillé)
  
- **Balisage** : Le balisage sera fait avec des bandes de toile cirée de couleur ORANGE et environ tous les 30 à 50 mètres. Des points de peinture de couleur rose seront ajoutés sur certains passages en forêt. Chaque changement important de direction (carrefour, croisement) sera indiqué par des flèches au sol (parfois réalisée avec des pierres) ou une « porte » réalisée avec 2 à 3 balises. Si vous n'apercevez plus de balisage de couleur orange pendant 200m, cela signifie que vous n'êtes plus sur le tracé. Soyez vigilants au balisage et aux flèches.

- **Aucune barrière horaire**, mais les serre-files commenceront à faire le parcours pour enlever le balisage à partir de 9h30 pour finir vers 13h.
- **Ravitaillement** : Les ravitaillements seront garnis de fruits frais et secs, de biscuits salés et sucrés. **Il n'y aura aucun gobelet plastique sur les PC.**
- **Préservation de la nature** : Les coureurs sont tenus de ne rien jeter dans la nature au risque d'être mis hors course.
- **N° téléphone en cas d'urgence** : 82 12 82
- **Classement garçons et filles** :
  - 3 premiers MINIMES (nés en 2010 et 2011 inclus)
- **Remise des prix** : Sur le site à 11h. (La présence au podium est indispensable pour obtenir sa récompense)
- **Un tirage au sort sera fait le vendredi, et communiqué via notre page facebook de l'évènement, les lots seront à récupérer sur le site auprès de l'organisation après la remise des prix** (les lots non récupérés sur le site seront mis à disposition à l'institut Aurélia Beauté et récupérables avant le 1 août 2025)

**Des stands de nourriture** seront présents. Il est important de jouer le jeu en faisant travailler ces personnes la plupart de Boulouparis qui nous aident dans la réussite de cette manifestation sportive.

**Annulation ou report de l'épreuve** : En cas de force majeure, au sens de l'article 1148 du code civil, l'organisation n'est pas dans l'obligation de rembourser les compétiteurs, mais fera son maximum pour reporter l'épreuve dans des délais raisonnables.

**Assurance individuelle accident** : il incombe à chaque participant d'être assuré personnellement. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA. L'organisation a une assurance de type RC.

**Droit à l'image** : Le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

**Mail** : L'adresse mail renseignée par le concurrent au cours de l'inscription en ligne servira à l'association NCA pour donner des informations relatives au Trail des Cagous 2026 et informer de ses manifestations sportives suivantes, via une liste de diffusion. Il sera possible de s'en désabonner à la première réception d'un mail.